

# Des mots pour le dire, et au dire des mots : une typologie des dictionnaires onomasiologiques

Alba López García <sup>1\*</sup>.

<sup>1</sup> École Normale Supérieure-PSL

**Résumé.** Les dictionnaires onomasiologiques, qui partent de la dénomination d'un concept pour inventorier les mots correspondants, demeurent largement méconnus. Leur appellation elle-même manque de stabilité : une pluralité de termes concurrents est en usage (*dictionnaires idéologiques, conceptuels, méthodiques, thématiques, analogiques, thesaurus*, etc.), souvent empruntés à des titres emblématiques dans divers contextes nationaux, et relevant de sous-genres spécifiques sans pour autant embrasser l'ensemble du domaine. Cette étude entend redonner visibilité à ces outils lexicographiques : elle en retrace les filiations historiques, propose une typologie des principaux sous-genres et interroge leur actualité ainsi que leurs perspectives d'évolution à la lumière des développements numériques.

**Abstract.** Onomasiological dictionaries, which start from a concept and list its possible designations, remain largely unknown. Even their naming is unstable: numerous competing terms circulate (*ideological, conceptual, methodical, topical, analogical dictionaries, thesauri*, etc.), often borrowed from emblematic titles in different national contexts and tied to specific subgenres rather than to the field as a whole. This study seeks to restore visibility to these lexicographic tools by tracing their historical lineages, proposing a typology of their major subgenres, and assessing their current status and future prospects in the context of ongoing digital developments.

## 1- Introduction

L'onomasiologie et la sémasiologie constituent deux observatoires employés pour l'analyse des phénomènes linguistiques, d'abord en lexicologie puis en sémantique. Apparus à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, principalement en milieu germanophone, ils offrent

---

\* [alba.lopez.garcia@ens.psl.eu](mailto:alba.lopez.garcia@ens.psl.eu)

deux perspectives complémentaires, quoique non strictement symétriques, sur l'étude des faits de langue.

- La sémasiologie prend pour point de départ le signifiant, afin d'examiner les multiples signifiés qui lui sont associés (BALDINGER, 1964 : 270).
- L'onomasiologie, à l'inverse, part de la dénomination d'un concept pour explorer les différents signifiants susceptibles de l'exprimer, lesquels trouvent ensuite leur actualisation dans un discours donné (*Ibid.*).

Cette distinction a été appliquée rétrospectivement aux productions lexicographiques anciennes avant d'être étendue aux dictionnaires contemporains.

- Les dictionnaires sémasiologiques correspondent à la majorité des dictionnaires définissants disponibles sur le marché : ils mettent en évidence la diversité des acceptions d'un signe et rendent compte des phénomènes de polysémie.
- Les dictionnaires onomasiologiques, en revanche, partent d'un concept donné pour proposer une série d'unités lexicales correspondantes, dans une perspective d'encodage de la langue, qu'il s'agisse de production orale ou écrite.

De cet objectif central d'encodage propre aux dictionnaires onomasiologiques découlent plusieurs usages : 1) résoudre le problème du mot sur le bout de la langue ; 2) retrouver un mot dont on ignore la forme graphique ou phonique exacte, pourvu que l'on connaisse le domaine conceptuel ; 3) acquérir de nouveaux items lexicaux et, corrélativement, de connaissances de type encyclopédique ; 4) diversifier les formulations, affiner la précision de l'expression ou stimuler l'émergence d'idées lors de l'écriture ; 5) plus accessoirement, résoudre des énigmes lexicales, notamment les mots croisés.

Si les dictionnaires sémasiologiques incarnent, dans l'imaginaire collectif, le prototype même du dictionnaire, les dictionnaires onomasiologiques demeurent, quant à eux, largement méconnus, aussi bien du grand public que d'une partie des spécialistes. L'appellation de *dictionnaire onomasiologique*, relativement récente et souvent jugée déroutante, n'a guère franchi les cercles académiques : elle circule essentiellement parmi les chercheurs qui rédigent des monographies ou participent à des colloques de métalexicographie, sans jamais avoir fait l'objet d'une adoption unanime (MCARTHUR, 1994 : 2).

De cette situation découle une prolifération de dénominations concurrentes : *dictionnaires idéologiques, idéographiques, sémantiques, thématiques, conceptuels, analogiques, systémiques, méthodiques, notionnels, mnémoniques, paradigmatiques*, etc. À celles-ci s'ajoutent encore *nomenclature, lexicon* et *thesaurus* (HÜLLEN, 1999 : 16 ; BÉJOINT, 1994 : 15).

Ces appellations ne sauraient être tenues pour interchangeables : elles renvoient le plus souvent à des sous-genres précis ou à des titres de dictionnaires emblématiques qui, par la fortune historique qu'ils ont connue dans une langue ou un contexte national donné, ont fini par être érigés en hyperonymes par commodité, sans pour autant recouvrir la totalité des dictionnaires partant de l'observatoire onomasiologique (BÉJOINT, 2010 : 18).

Ce problème, qui dépasse la seule question terminologique, a des répercussions directes sur les tentatives de typologisation des dictionnaires onomasiologiques. De nombreuses classifications ont certes été recensées dans la littérature (citées en bibliographie) et constituent des apports précieux pour la compréhension du domaine. Toutefois, lorsque la notion d'onomasiologie n'est pas explicitement mobilisée ou que les analyses s'inscrivent dans des traditions nationales spécifiques, ces travaux peinent parfois à rendre compte du

phénomène dans toute son extension et sa portée générale. Par ailleurs, certaines contributions, bien qu'elles conservent aujourd'hui leur pertinence, reflètent l'état du champ au moment de leur publication et ne peuvent, fort logiquement, intégrer les évolutions récentes de la lexicographie, notamment celles liées au développement des supports numériques.

Dans ce contexte, la présente étude propose une synthèse critique des travaux existants en vue d'élaborer une typologie raisonnée et actualisée des principaux sous-genres. Fondée sur un corpus d'exemples majoritairement francophones, elle explicite les critères de classement retenus, met en lumière les continuités et les filiations historiques entre les différentes catégories, et vise à mieux circonscrire le périmètre des dictionnaires onomasiologiques. Ce faisant, elle entend contribuer à une clarification terminologique, à une visibilité accrue de sous-genres encore peu étudiés ou méconnus, ainsi qu'à une analyse des transformations induites par le passage au format numérique.

## 2- Critères de la typologie

Plusieurs critères, fréquemment évoqués, peuvent servir de fondement à une typologie des dictionnaires onomasiologiques :

- *L'organisation de la macrostructure* : ce critère compte sans doute parmi les plus souvent invoqués (QUEMADA, 1967 : 360-389). Il importe toutefois de lever une confusion fréquente : un classement non alphabétique ne suffit pas à conférer à un dictionnaire le caractère onomasiologique. Ce qui le définit véritablement, c'est l'adoption d'un *observatoire onomasiologique*, et non la disposition des entrées. C'est pourquoi certains ouvrages privilégient un classement par grands chapitres thématiques, tandis que d'autres conservent l'ordre alphabétique comme principe directeur, c'est notamment le cas des dictionnaires de synonymes. Cette distinction tend d'ailleurs à perdre de sa pertinence avec l'avènement des dictionnaires numériques, affranchis de la linéarité de l'imprimé ; l'accès aux articles s'effectue désormais par requêtes, et non plus à travers une macrostructure suivant un ordre déterminé.
- *L'étendue des relations sémantiques* : certains dictionnaires se limitent à un seul type de relation (par exemple la synonymie ou l'antonymie), tandis que d'autres intègrent un réseau de relations sémantiques plus diversifié, incluant à la fois des relations paradigmatiques (synonymie, antonymie, hyperonymie-hyponymie, méronymie-holonymie) et syntagmatiques (ainsi, pour le concept de *loi* : *abolir*, *abroger* pour « supprimer une loi » ; *légiférer* pour « faire des lois », etc. [CAPPIELLO, 2016 : 79]), voire des relations encyclopédiques ou culturelles, telles que l'association de *Buridan*, *Bottom* ou *Pinocchio* au concept d'« ÂNE ».
- *Nature des entrées* : l'entrée peut correspondre à une unité lexicale représentant un concept, organisée en séries ou en groupes (dictionnaires méthodiques, idéologiques, analogiques, ou encore de synonymes et d'antonymes). La dénomination du concept peut s'appuyer aussi sur des documents iconographiques, dans le cas des dictionnaires visuels, où chaque concept illustré est associé à ses signifiants correspondants. Enfin, certains dictionnaires partent d'une définition ou d'une description de concept, pour ensuite proposer les signifiants adéquats (comme les dictionnaires inverses ou les dictionnaires de mots croisés).

Chacun de ces critères contribue à différencier les sous-genres de dictionnaires onomasiologiques et mérite d'être pris en compte dans une typologie. Toutefois, celle retenue dans le présent article repose avant tout sur les processus propres à la fabrique du dictionnaire, dont dépendent étroitement plusieurs des critères évoqués, en particulier l'organisation de la macrostructure, déterminante dans le format imprimé quoique moins pertinente dans le format numérique.

À cet égard, un article de C. Kay et M. Alexander (2015 : 369), auteurs du *Historical Thesaurus of the Oxford English Dictionary* (2009), offre un éclairage précieux. Ces chercheurs et lexicographes y distinguent deux méthodes fondamentales de conception d'un dictionnaire onomasiologique : l'approche *ascendante* (*bottom-up*) et l'approche *descendante* (*top-down*), distinction que l'on retrouve déjà esquissée, sous d'autres termes, dans certains passages de la thèse de Jean Pruvost (1981).

- L'approche *ascendante* procède par induction à partir des relations observées entre unités linguistiques. Elle regroupe les entrées selon des structures « non arbitrairement imposées par une grille extralinguistique, mais induites de l'observation même de la langue » (PRUVOST, 1981 : 55). Relèvent de cette logique les *dictionnaires de synonymes*, *analogiques*, *d'antonymes* ou encore les *dictionnaires inverses*, et, dans une certaine mesure, les *dictionnaires de mots croisés*.
- L'approche *descendante*, à l'inverse, s'appuie sur une grille préétablie, fondée sur des critères extralinguistiques. Elle « redistribue les unités dans un moule sans caractère linguistique, le contenu se déduisant du contenant » (*Ibid.*). Cette logique structure les *dictionnaires méthodiques* et leurs dérivés, notamment les *dictionnaires idéologiques* et *visuels*.

Or, cette dichotomie, pour opératoire qu'elle soit, appelle des nuances : dans la pratique, tout dictionnaire onomasiologique combine, à des degrés variables, les deux démarches.

- D'une part, les dictionnaires relevant d'une logique *descendante* reposent généralement sur un classement extralinguistique, mais la grille initiale se voit fréquemment remaniée au fil de l'élaboration : dresser *a priori* une liste close de concepts comporte toujours le risque de créer des cases vides ou, à l'inverse, des catégories trop vastes qui appellent des subdivisions. Dès lors que la grille est révisée à partir de l'observation du corpus en cours de constitution, une démarche *ascendante* s'y introduit nécessairement.
- D'autre part, les dictionnaires fondés sur une approche *ascendante*, bien qu'ils procèdent de l'observation directe des unités lexicales, ne sauraient se dispenser d'un cadrage initial : il faut, en amont, définir, fût-ce de manière souple, les domaines explorés et les frontières du corpus. Ce travail préparatoire relève, là encore, d'une logique *descendante*.

Il convient donc de considérer ces deux méthodes non comme des catégories étanches, mais comme les pôles d'un *continuum*, au sein duquel se déploient diverses formes hybrides, situées à l'intersection de divers sous-genres de dictionnaires onomasiologiques.

La définition même de l'approche ascendante mérite toutefois d'être précisée davantage, car elle comporte un écueil bien identifié. Elle ne peut être dite onomasiologique que si l'observation du lexique permet d'identifier rapidement un concept et d'en circonscrire l'intension et l'extension. À défaut, elle glisse vers une logique sémiologique relationnelle,

fondée sur l'exploration de faisceaux de relations entre unités lexicales, et demeure alors compatible avec une perspective sémasiologique, notamment dans la prise en compte de la polysémie.

Si l'on se place dans la peau de lexicographes, l'identification du concept d'« ÂNE », par exemple, en tant qu'animal à partir des seules relations lexicales pose immédiatement la question du statut d'unités telles que *bête comme un âne* ou *saoul comme un âne*, qui mobilisent l'animal pour exprimer des défauts humains, ou encore *dos-d'âne*, dont le lien avec le référent zoologique repose sur un lien morphologique. La délimitation du champ conceptuel devient alors problématique : ces unités relèvent-elles du même concept zoologique ou doivent-elles être rattachées à d'autres entrées, en fonction des notions qu'elles véhiculent ?

L'approche ascendante implique ainsi une renégociation constante des frontières conceptuelles. Or, dans la pratique lexicographique, la distinction entre démarche onomasiologique et approche sémiologique relationnelle demeure souvent instable, comme le montrent certains exemples de notre corpus<sup>†</sup>. Si certains choix d'inclusion répondent à un souci d'enrichissement encyclopédique, ils peuvent fragiliser la cohérence méthodologique et interroger le degré réel d'onomasiologie effectivement mis en œuvre.

Précisons enfin, avant d'aborder la typologie proprement dite, que la classification proposée ici n'inclut pas les dictionnaires à dominante sémasiologique qui comportent un volet onomasiologique en fin d'article, le cas le plus emblématique étant *Le Grand Robert* (1964), même si nombre d'autres dictionnaires offrent, à tout le moins, des renvois vers des synonymes ou des antonymes.

### **3- Dictionnaires onomasiologiques à approche descendante**

#### **3.1. Les dictionnaires méthodiques**

Les dictionnaires méthodiques, également appelés dictionnaires classés par ordre de matières, organisent les entrées lexicographiques en chapitres ou sections thématiques. Ce type d'ouvrage, pourtant l'un des plus anciens de la tradition lexicographique, demeure aujourd'hui un sous-genre relégué dans l'ombre. Comme le souligne Jean Pruvost, « il y a là des pans entiers de la lexicographie et de la dictionnairique qui ont été très peu étudiés » (2006 : 113).

Les premières listes lexicales, lorsqu'elles obéissaient à un principe d'organisation, ne reposaient pas nécessairement sur l'ordre alphabétique (ou plus largement acrographique). Ce dernier suppose en effet une séquence de lettres fixée et une orthographe stabilisée : deux conditions qui ne se sont véritablement imposées en Europe qu'à partir du Moyen Âge, puis consolidées avec la diffusion du livre imprimé et la grammatisation des langues vernaculaires (BOULANGER, 2003 : 414).

---

<sup>†</sup> Le *Dictionnaire analogique* de Boissière (1862) en fournit un exemple éloquent : bien qu'il définisse l'« ÂNE » comme une « bête de somme plus petite que le cheval et à longues oreilles », il inclut aussi *onoporde*, « pet-d'âne, chardon des ânes » ou *tussilage* « plante qu'on appelle aussi pas-d'âne », dont le lien avec l'animal est essentiellement étymologique ou morphologique. Dans une perspective strictement onomasiologique, cette inclusion est problématique.

À l'époque contemporaine, ce mode d'organisation est rarement employé dans les œuvres lexicographiques « pures ». Il subsiste toutefois dans les manuels de langues et les guides touristiques, où « pour apprendre une langue, on présentera des ensembles lexicaux appropriés à des situations linguistiques : « à table », « au téléphone », « à la poste », « à la gare », « les sentiments », « la vie intellectuelle », etc. » (PRUVOST, 2006 : 113). Cette vocation pédagogique est au cœur du genre : conçu pour l'(auto-)apprentissage, il se distingue par un format maniable, une présentation claire et une orientation résolument utilitaire, souvent enrichie de documents iconographiques lorsque les moyens techniques le permettent.

Il n'est donc guère surprenant que de nombreux dictionnaires méthodiques aient été conçus à l'intention des apprenants de langues étrangères, qu'ils soient monolingues ou plurilingues. Pour les germanophones apprenant le français, on peut citer, au XIX<sup>e</sup> siècle, le *Recueil de mots français rangés par ordre de matières* (1834) de Benjamin Pautex (1796-1863), réédité en 1909 dans une version entièrement revue, corrigée et augmentée par nul autre que Charles Bally. Dans la même veine, le *Vocabulaire systématique et Guide de conversation française* de Carl Plotz (1847) connut un grand nombre d'éditions.

Ces deux recueils trouvent un précédent bien plus ancien : dès le XVII<sup>e</sup> siècle paraît à Strasbourg, alors sur le point d'être annexée par Louis XIV, le *Vocabulaire François* de Louys Charle Du Cloux (1678), que Zöfgen (1994) rattache à cette tradition. D'autres dictionnaires méthodiques, en néo-latin ou en français, sont recensés par Bernard Quemada dans sa somme (1967 : 361-368), tous animés par la même visée pédagogique.

La sélection du vocabulaire s'ancre dans ce qui est tenu pour indispensable à l'apprentissage élémentaire d'une langue, et ce sont toujours les mêmes thèmes qui resurgissent : parties du corps, saisons, couleurs, pièces de la maison, professions, etc. Cette récurrence peut se lire comme le signe d'une continuité pédagogique, ou, plus cyniquement, comme de la reprise mécanique, frôlant parfois le plagiat. En effet, « il était ainsi courant, en changeant la place des mots dans les chapitres et l'ordre des chapitres, de faire du neuf avec du vieux » (QUEMADA : 1967 : 364).

C'est dans cette répétition que Jean Pruvost voit la marque d'un « classement sans évolution » (1981 : 34). Il n'en demeure pas moins que la dictionnaire méthodique reflète toujours une vision singulière du monde : façonnée par l'histoire, par la géographie, traversée par les croyances des auteurs et les attentes des publics. De plus, elle accompagne l'évolution des méthodes d'apprentissage des langues et mérite une attention particulière, puisqu'elle constitue le genre onomasiologique à l'origine des dictionnaires visuels et idéologiques.

### 3.2. Les dictionnaires visuels

Comme nous l'avons mentionné, leur finalité pédagogique explique que « le classement méthodique s'associe fréquemment à l'illustration, sous forme de planches ou d'images composites, qui servent de support aux champs lexicaux mis en situation » (PRUVOST, 2006 : 113). De cette association naissent les dictionnaires visuels (à distinguer des dictionnaires illustrés) conçus pour permettre à l'utilisateur de nommer un référent dont on connaît l'image ou, à l'inverse, de visualiser un mot dont il ne possède encore que la forme.

Bien que présentant un intérêt pédagogique indéniable, ces dictionnaires souffrent néanmoins d'une faible reconnaissance, particulièrement dans le monde francophone, où l'image, qu'elle soit mobilisée dans les dictionnaires visuels ou illustrés, est souvent perçue comme étant réservée à l'enfance ou confinée aux encyclopédies et aux terminologies

spécialisées. Nadine Celotti va jusqu'à se demander, non sans provocation, si les dictionnaires français ne seraient pas « allergiques aux images » (CELOTTI, 2005). Le numérique infléchit certes cette tendance en intégrant davantage de composantes audiovisuelles, mais le constat demeure pertinent.

L'*Orbis sensualium pictus* de Comenius (1658), à mi-chemin entre dictionnaire et manuel pédagogique, marque l'un des premiers jalons du genre. Destiné à initier les jeunes germanophones au latin, il associait xylographies et explications bilingues, et resta en usage jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Comenius, également auteur du *Janua linguarum reserata* (1631), un dictionnaire méthodique, illustre ainsi la proximité entre les deux traditions (GRANDE ALIJA, 2008 : 131).

Un nouvel élan survient en 1935 avec le *Große Duden. Bildwörterbuch der deutschen Sprache* d'Otto Basler, qui inaugure une série de *Bilderduden* monolingues, bilingues ou multilingues, dont en 1938 le *Duden français*. À partir de ce moment, ce phénomène gagne, encore timidement, le monde francophone, comme en témoignent la fondation du groupe Québec Amérique et la publication du *Dictionnaire thématique et visuel* de Jean-Claude Corbeil (1986) (SCHOLZE-STUBENRECHT, 1991 : 1105). Cependant, les travaux sur le sujet omettent souvent un précurseur montréalais : l'abbé Étienne Blanchard, auteur de plusieurs dictionnaires visuels monolingues ou bilingues (1915, 1917, 1919, 1930), conçus pour « parler aux yeux », promouvoir « le véritable mot français » et créer des néologismes pour des objets nouveaux alors désignés uniquement en anglais (BLANCHARD, 1915 : 7).

Les dictionnaires visuels, dans la continuité de la tradition méthodique, organisent leur contenu autour de chapitres thématiques (lieux, situations, actes de parole) et se prêtent particulièrement bien aux relations de méronymie. En effet, grâce à des illustrations fonctionnant comme des planches encyclopédiques, des flèches numérotées permettent d'identifier les différentes parties d'un objet, facilitant ainsi leur compréhension.

Mais ces ouvrages traînent aussi leurs faiblesses :

- Tout d'abord, dans le cas du format papier, l'espace dévolu aux images réduit la nomenclature et oriente ces dictionnaires vers des thématiques restreintes.
- Ensuite, leur contenu obéit à la contrainte de la représentation iconique : les noms à référent concret et les verbes d'action y trouvent place, tandis que le lexique abstrait et certains mots dits grammaticaux échappent à toute illustration. Cette contrainte impose une sélection restreinte du vocabulaire, conduisant certains auteurs, comme A. Pinloche avec son *Vocabulaire par l'image* (1923), à proposer des solutions hybrides, alliant dictionnaire méthodique et visuel, avec des sections spécifiques pour les notions abstraites sans images (PRUVOST, 2002 : 409).
- Enfin, le lexicographe-illustrateur, incapable de restituer la diversité des variantes d'un référent, le ramène le plus souvent à son prototype. Les illustrations se figent alors en stéréotypes, en véritables « images d'Épinal » vouées à un vieillissement rapide, condamnant l'ouvrage à une obsolescence précoce et à des révisions régulières pour en maintenir la pertinence.

### 3.3. Les dictionnaires idéologiques ou thesaurus

Les dictionnaires idéologiques, appelés *thesaurus* (ou *thesauri*) dans le monde anglophone, s'inspirent du système de classification conçu par Peter Mark Roget, médecin anglais d'origine genevoise, biologiste, inventeur prolifique et même précurseur du cinéma. Son *Thesaurus of English Words and Phrases* (1852) érige le lexique en véritable

architecture, ordonnée selon une logique héritée des grands systèmes taxinomiques de Linné, Jussieu, Lavoisier et Cuvier.

Si l'essor des sciences naturelles au XIX<sup>e</sup> siècle a favorisé l'émergence du genre, il serait réducteur d'y voir l'unique ressort. La tradition de la lexicographie méthodique, l'influence des langues artificielles, notamment le projet de l'évêque Wilkins (1668)<sup>‡</sup>, les travaux des synonymistes et l'encyclopédisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec ses tableaux synoptiques organisant le savoir, ont joué un rôle tout aussi décisif dans la genèse de cette entreprise (GRANDE ALIJA, 2008 : 133).

L'idée d'un dictionnaire idéologique circulait déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Rivarol en esquissait les contours en 1797, Charles Nodier, lexicographe et entomologiste, imaginait en 1834 un « dictionnaire ontologique », et Léger Noël proposait un « dictionnaire mnémonique ». Autant de projets demeurés sans suite, mais qui annonçaient l'élan à venir (PÉCHOIN, 1999 : 102-103).

La naissance véritable du genre s'accomplit avec P. M. Roget qui, après sa retraite de la Royal Society, franchit résolument le pas. Son *Thesaurus* de 1852 s'impose comme l'acte fondateur de la lexicographie idéologique, un modèle appelé à exercer une influence durable. L'ouvrage connaît vingt-huit éditions de son vivant, puis son fils et son petit-fils prolongent l'entreprise, donnant lieu à des milliers d'adaptations. La première en français paraît en 1859 sous la plume de Théodore Robertson, pseudonyme de Pierre-Charles-Théodore Lafforgue, sous le titre *Manuel des Gens de Lettres ou Dictionnaire idéologique*, ou plus récemment, le *Thésaurus Larousse* de 1991 sous la direction de Daniel Péchoin confirme la vitalité persistante du genre.

Les dictionnaires idéologiques se rapprochent des méthodiques par leur démarche descendante et leur organisation en grandes sections thématiques, ce qui explique la confusion fréquente dans la littérature spécialisée. Tantôt le *Roget's Thesaurus* est assimilé à un dictionnaire méthodique, tantôt les dictionnaires méthodiques sont englobés dans la catégorie des *thesaurus* et considérés comme des dictionnaires idéologiques. Ces interprétations, qu'elles penchent d'un côté ou de l'autre, révèlent la difficulté à tracer des frontières nettes entre ces deux traditions.

D'où la nécessité d'examiner avec précision ce qui distingue ces deux sous-genres, en s'appuyant notamment sur les critères proposés par Ekkehard Zöfgen pour différencier les *Begriffswörterbücher* (idéologiques) des *Sachgruppenwörterbücher* (méthodiques), selon la terminologie allemande (1994 : 181-182).

- A) Le dictionnaire méthodique s'adresse avant tout aux apprenants d'une langue étrangère, tandis que le dictionnaire idéologique vise plutôt les locuteurs natifs.

---

<sup>‡</sup> La parenté entre les *thesaurus* lexicographiques et les langues artificielles tient au fait que Roget, dès l'édition fondatrice de 1852, revendique explicitement l'héritage des langues philosophiques des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Dans son introduction, il présente son classement comme un système universalisable, susceptible de servir de base à un lexique polyglotte, voire à une langue philosophique capable d'atténuer, voire de faire cesser, les conflits nés de l'imperfection et de la diversité des langues naturelles (Roget, 1852 : xxiii-xxiv). La référence principale qu'il cite à cet endroit est le projet de l'évêque Wilkins (*An Essay towards a Real Character and a Philosophical Language*, 1668), dont la classification hiérarchique des *Tables* et le principe de correspondance entre structure conceptuelle et forme linguistique de cette nouvelle langue fournissent le modèle organisationnel qui préfigure l'architecture même du *Thesaurus*. Sur ce point, voir HÜLLEN, 1999, chap. 8 ; GRANDE ALIJA, 2008 : 127.

- B) Ainsi, le prototype du dictionnaire méthodique se prête plus aisément à une perspective plurilingue, tandis que le dictionnaire idéologique tend à demeurer monolingue.
- C) Enfin, les deux genres se distinguent par une logique de classement sensiblement différente. Bernard Quemada (1967 : 366-367) avait identifié trois grands modes d'organisation des chapitres dans les dictionnaires méthodiques (i, iii et v), auxquels nous ajoutons d'autres procédés (ii, iv) :
- i. *Classement alphabétique des intitulés de chapitres*, procédé n'ayant été adopté que par un nombre restreint de dictionnaires méthodiques (MARELLO, 1990 : 1086).
  - ii. *Classement progressif par difficulté croissante ou importance des notions*, débutant par les notions jugées comme fondamentales pour finir avec les notions les plus complexes ou considérées comme plus accessoires.
  - iii. *Classement « désordonné »*, ou dont la logique sous-jacente échappe au lecteur, conçu pour une consultation aléatoire, invitant l'utilisateur à ouvrir le dictionnaire à n'importe quel chapitre selon ses besoins immédiats.
  - iv. *Classement temporel*, calqué sur le déroulement d'une journée-type, du matin au soir, retraçant les activités quotidiennes, les lieux fréquentés et les interactions avec divers personnages dans une véritable mise en scène dramatique. Héritée de l'*ars memorativa* médiévale, cette méthode survit encore dans certains manuels de langue.
  - v. *Classement logique ou philosophique*, qui prétend offrir une vision ordonnée de l'univers, où chaque mot trouve sa place dans une hiérarchie d'idées.

Les dictionnaires méthodiques recourent aux quatre premiers types de classement, tandis que les idéologiques s'appuient presque exclusivement sur le classement logique ou philosophique, brouillant ainsi la frontière entre les deux genres.

La différence tient surtout à leurs objectifs : de nature pragmatique, le dictionnaire méthodique cherche à faciliter l'apprentissage du vocabulaire, en s'appuyant parfois, mais non systématiquement, sur une organisation du monde conventionnelle, largement façonnée par le contexte socioculturel, géographique ou religieux. Le dictionnaire idéologique, en revanche, se veut plus ambitieux : il tente de classer les mots selon une logique philosophique, afin de représenter et de structurer le savoir. Son organisation arborescente érige une véritable ontologie, cherchant, selon l'expression de Hüllen (1994), à « saisir le monde dans une liste de mots ».

Au sein de cette catégorie, mentionnons une variante singulière : les *thesaurus in dictionary/A-Z form*, ou *alphabetical thesaurus*, dont le premier exemplaire paraît en 1902 aux États-Unis sous l'impulsion de Francis Andrew March et de son fils. Conçus, selon eux, pour pallier deux défauts majeurs du *Thesaurus* de Roget, l'absence de définitions et l'alphabet relégué à un simple index, ils réorganisent le modèle idéologique, à logique descendante, selon l'ordre alphabétique. Chaque entrée sert de mot-centre autour duquel se déploie un groupe idéologique, parfois accompagné de son antonyme sur une autre colonne (procédé typique des dictionnaires idéologiques), tandis que les autres entrées renvoient aux ensembles conceptuels correspondants et sont assorties de définitions, introduisant ainsi un volet sémasiologique dans le dictionnaire.

## **4- Dictionnaires onomasiologiques à approche ascendante.**

Au sein de cette catégorie, deux grands ensembles se distinguent selon la nature de l'entrée : soit une « idée commune », exprimée par un signe linguistique qui sert de point de départ à une série de mots associés (4.1.) ; soit un mot-clé tiré d'une définition, dans un système qui présente d'abord la définition avant de nommer ce qui est défini (4.2.).

## **4.1. L'entrée est un signe linguistique représentant un concept**

### **4.1.1. Les dictionnaires de synonymes**

Parmi les relations sémantiques structurant un champ onomasiologique, la synonymie occupe une place privilégiée, comme en témoigne la prolifération des dictionnaires de synonymes, bien plus connus que les autres répertoires onomasiologiques. Ces ouvrages recensent, pour chaque entrée, des mots de même catégorie grammaticale partageant un signifié commun, l'équivalence reposant sur la possibilité de substitution contextuelle dans un rapport prédicatif du type « x implique y » et réciproquement (NEVEU, 2004 : 281). Le plus souvent, les entrées y sont organisées par ordre alphabétique.

La lexicographie synonymique moderne prend véritablement son essor au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si certains recueils de *synonyma* de la Renaissance, davantage syntagmatiques que paradigmatiques, avaient déjà ouvert la voie. En 1718, l'abbé Girard publie *La Justesse de la langue françoise*, considéré comme le premier dictionnaire de synonymes. Mais l'œuvre, loin d'être aussi révolutionnaire qu'elle le prétend, s'inscrit en réalité dans la lignée des remarqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Son mérite réside ailleurs : dans la systématisation de l'analyse synonymique autour de deux notions cardinales : l'« idée principale » et les « idées accessoires » qui en révèlent les nuances. Enrichi, le recueil reparait en 1736 sous un titre plus explicite : *Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* (PRUVOST, 2008 : 57).

Toutefois, comme le note B. Lafaye (1858 : XLI), il s'agit moins d'un dictionnaire que d'un « composé de pièces détachées entre lesquelles l'auteur ne soupçonne aucun enchaînement possible, ni pour la forme, ni pour le fond, ni pour la méthode, ni pour les idées ». Ce n'est qu'en 1767, avec le *Dictionnaire des synonymes françois* de Timothée Hureau de Livoy, que l'appellation « dictionnaire » s'affirme véritablement (PRUVOST, 2008 : 58).

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Girard pose les fondations d'un véritable genre lexicographique appelé à s'étoffer progressivement par apports successifs, selon un processus d'« accrétion », en France comme à l'étranger (AUROUX, 1986 : 73). L'histoire des dictionnaires de synonymes est aujourd'hui abondamment documentée : inutile donc de s'y attarder longuement. Pour qui souhaiterait approfondir la question, on pourra se référer à plusieurs travaux de référence, parmi lesquels *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano* (2007), les *Cahiers de lexicologie* (2008-1, n° 92), *Synonymie et lexicographie (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)* dirigé par Françoise Berlan et Jean Pruvost, ainsi que les études plus récentes de Ferrara (2010) et de Doualan (2013, 2015).

Quant à la classification des dictionnaires de synonymes, elle repose fréquemment sur leur orientation, qu'elle soit cumulative, distinctive ou semi-distinctive, selon la typologie établie par Alice Ferrara (2010), elle-même inspirée de celle de Bernard Quemada (1967) :

1) Les *dictionnaires de synonymes distinctifs*, dominants du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'abbé Girard (1718) à ceux de Bourguignon et Bergerol ou de Delinotte (1884), s'inscrivent dans la tradition des *differentiae* antiques (FERRARA-LÉTURGIE, 2014 : 157). Leur objectif

est de mettre au jour les nuances qui séparent des mots seulement en apparence synonymes, partant du principe qu'aucune synonymie n'est absolue : à une « idée générale » commune s'ajoutent toujours des « idées accessoires » qui interdisent toute substitution parfaite.

Cette approche, aussi précieuse soit-elle pour des apprenants allophones désireux de savoir dans quels contextes employer tel ou tel mot, repose néanmoins sur un paradoxe : pour différencier des synonymes, il faut d'abord postuler leur proximité (FASCILO et ZENG, 2023 : 5). Or, plus l'on insiste sur leurs différences, plus leur statut de synonymes se trouve fragilisé. La tradition distinctive s'est longtemps inscrite dans un prisme sémasiologique, privilégiant l'analyse des divergences. Pourtant, la notion même de synonymie relève davantage d'un observatoire onomasiologique : inventorier, à partir d'un concept donné, les dénominations substituables dans un discours et susceptibles de représenter ce même concept (DOUALAN, 2015 : 13).

2) En revanche, les *dictionnaires de synonymes cumulatifs* se limitent à juxtaposer des listes de mots, sans analyser leurs nuances sémantiques ni leurs contextes d'emploi. Leur visée est pragmatique : aider l'utilisateur à retrouver un mot de rechange ou à varier son expression. Apparue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et consolidée au début du XX<sup>e</sup>, cette tendance s'illustre notamment avec le *Dictionnaire usuel des synonymes français* d'Émile Julian (1893), précédé d'un cas isolé, le dictionnaire de Livoy (1767), à contre-courant de l'approche distinctive dominante au XVIII<sup>e</sup> siècle (DOUALAN, 2015 : 125).

Au XX<sup>e</sup> siècle, les dictionnaires cumulatifs s'imposent peu à peu, portés par l'essor de la sémantique : les relations sémantiques comme la synonymie deviennent un objet scientifique, et la théorisation est délaissée par les lexicographes au profit des sémanticiens. Cette évolution traduit un double désengagement : abandon de l'analyse fine et priorité donnée à l'accumulation de synonymes, au détriment de l'explication sémantique.

3) Enfin, les *dictionnaires de synonymes semi-distinctifs* proposent une solution de compromis : sans analyser les différences de sens, ils offrent des exemples d'usage pour situer les synonymes en contexte (FERRARA, 2010 : 931). En français, *Le Nouveau Dictionnaire des synonymes* (1977) demeure le seul représentant de ce modèle, rapidement éclipsé par l'essor des dictionnaires cumulatifs au XXI<sup>e</sup> siècle (DOUALAN, 2015 : 127). D'autres langues, en revanche, ont davantage adopté ce format (HAHN, 2004 : 8).

En somme, la tendance actuelle est clairement cumulative : ces dictionnaires, papier ou numériques, servent surtout d'outils de dépannage plutôt que d'apprentissage (PRUVOST, 2008 : 211) et ont parfois été décriés, à tort ou à raison, comme de simples « dictionnaires d'hypermarché » (HAHN, 2004 : 11). Quoi qu'il en soit, ils ne sont plus conçus comme des lieux de problématisation : la synonymie y est abordée sous un prisme essentiellement sémasiologique, dominé par le scepticisme quant à l'existence de véritables synonymes, plutôt que depuis un observatoire onomasiologique, centré sur la mise en réseau des mots autour d'un concept partagé.

Le *Dictionnaire électronique des synonymes (DÉS)* du CRISCO illustre parfaitement cette évolution : fondé sur une logique cumulative, il compense son austérité par un renvoi systématique aux définitions du TLFi. Cette cumulativité tient autant aux orientations actuelles qu'à l'histoire du projet, né dans les années 1990 de la fusion d'un corpus hétérogène : renvois du *Grand Larousse* et du *Grand Robert*, dictionnaire cumulatif (Bertaud du Chazaud, 1979) et quatre dictionnaires distinctifs (Guizot 1809, Lafaye 1858, Bailly 1947, Bénac 1956). Une fois concaténé, homogénéisé et entièrement symétrisé, cet ensemble garantit la réciprocité des relations synonymiques, corrige les oublis lexicographiques et fait émerger des équivalents absents des sources. Le *DÉS* s'enrichit en outre régulièrement de

variantes graphiques et d'unités nouvelles, souvent repérées grâce aux requêtes infructueuses des usagers (*Lettre du DÉS*, n° 25, 15 décembre 2025). Cette actualisation continue, adossée à l'observation des pratiques de consultation, explique largement son succès : entre une et trois consultations par seconde (CHARDON, 2021 : 6).

L'apport le plus décisif du *DÉS* réside toutefois dans l'introduction de la notion de *clique*, définie comme un ensemble maximal d'unités lexicales toutes synonymes entre elles. Les cliques permettent d'évaluer la proximité sémantique entre un synonyme et une vedette : on dénombre les cliques communes, puis on rapporte ce total à l'ensemble de leurs cliques respectives, sans double comptage. Plus le ratio obtenu est élevé, plus le synonyme est considéré proche de la vedette et mieux il se trouve classé. Ce calcul nourrit également, grâce à la collaboration entre le CRISCO et le CIREVE, des graphes d'adjacence manipulables en 2D (et, de façon encore expérimentale, en 3D), qui donnent à voir l'espace sémantique d'une série lexicale. Particulièrement fécondes pour l'analyse de la polysémie, ces visualisations relèvent d'un observatoire nettement sémasiologique : elles montrent, par exemple, comment *défendre* se situe à l'intersection d'*interdire* et de *soutenir*, là où une approche strictement onomasiologique dissocierait ces deux pôles et répartirait les acceptions de *défendre* dans des champs distincts (CHARDON, 2025 : 8).

Si l'observatoire adopté par le *DÉS* est majoritairement sémasiologique, la dimension onomasiologique n'en est pas absente. Outre la synonymie, relation centrale et intrinsèquement onomasiologique, le dictionnaire mobilise d'autres liens caractéristiques de ces ressources conceptuelles : environ 31 300 antonymes pour 210 000 synonymes (CHARDON, 2021 : 6), ainsi qu'un ensemble substantiel d'hyperonymes et d'hyponymes. Cette configuration s'explique avant tout par l'hétérogénéité du corpus. Le seul dictionnaire cumulatif, celui de Bertaud du Chazaud, plus riche en entrées que les autres, multiplie les relations synonymiques, dont certaines relèvent en réalité de l'hyperonymie ; les renvois du *Larousse* et du *Robert*, majoritairement synonymiques, intègrent aussi des relations plus larges que la synonymie *stricto sensu* (voir § 4.1.3 sur l'analogie) ; enfin, la vocation d'encodage des dictionnaires du corpus, où la substitution sert à éviter la répétition, favorise l'usage anaphorique d'hyperonymes. Mais cette extension a un coût. Synonymie et hyperonymie reposent bien sur la substitution, mais leurs logiques divergent, l'hyperonymie introduisant une hiérarchie superordonnée absente de la première. Il en résulte un biais, bien documenté (DOUALAN, 2011 : 83), qui perturbe l'analyse sémasiologique initialement visée de la polysémie et de l'homonymie. La question devient alors inévitable : jusqu'où un dictionnaire de synonymes peut-il élargir son réseau relationnel sans perdre la cohérence de son projet initial ? La « crise identitaire » du *DÉS* met en évidence la porosité des catégories lexicographiques, rappelle la nécessité d'en définir clairement les objectifs et les limites, et confirme un phénomène récurrent : les dictionnaires de synonymes tendent à intégrer, par glissement, d'autres relations onomasiologiques, au premier rang desquelles l'antonymie.

#### 4.1.2. Les dictionnaires d'antonymes

Nous pouvons d'emblée constater que les dictionnaires de synonymes sont bien plus nombreux que ceux consacrés aux antonymes, ces derniers restant marginaux et d'introduction relativement tardive. Certes, dès la Renaissance surgissent des recueils latins d'*Antitheta* ou *Opposita* ; mais ces ouvrages, souvent adossés aux *Epitheta* et *Adiuncta*, s'inscrivent avant tout dans une logique syntagmatique (HAUSMANN, 1990 : 1081). Conçus comme figures rhétoriques, antithèses, oxymores et autres, les antonymes dans les *Antitheta* se présentent le plus souvent sous la forme de relevés d'occurrences littéraires, destinés à être imités.

Cette approche, fondée sur l'extraction d'occurrences dans un contexte d'énonciation particulier, se prolonge au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'un des rares dictionnaires d'antonymes : le *Dictionnaire des antonymes ou contremots* de Paul Ackermann (1842). Collaborateur de Charles Nodier et ami d'Alexander von Humboldt, Ackermann y rassemble les antonymes à partir d'un corpus de textes littéraires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, où les mots coexistent dans un même contexte (HAUSMANN, 1976 : 341). La méthode conduit parfois à des associations pour le moins déroutantes, telles que « sage » / « veau » ou « chrétien » / « raisonnable », antonymes uniquement pertinents dans le cadre spécifique du texte littéraire considéré (STEFFENS, 2019 : 123).

Cependant, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on observe un glissement sémantique et référentiel : l'antonymie ne désigne plus seulement « un procédé qui consiste à réunir deux mots opposés, mais bien la relation d'opposition sémantique entre ces deux mots » (STEFFENS, 2019 : 16).

Ainsi, à partir de l'hapax que constitue le dictionnaire d'Ackermann, l'antonymie, envisagée désormais comme relation sémantique, commence à susciter un intérêt croissant. Cependant, plutôt que de donner naissance à de nouveaux ouvrages monographiques, elle s'intègre progressivement dans des dictionnaires plus vastes, dictionnaires de synonymes ou dictionnaires sémasiologiques, où elle apparaît le plus souvent en simple renvoi ou en complément : tel est le cas du petit *Dictionnaire des antonymes* de Louis Barré (1853), incorporé au *Complément du Grand dictionnaire des dictionnaires français de Napoléon Landais* (HAUSMANN, 1976 : 343). Dans la majorité de ces ouvrages, les antonymes restent relégués en fin d'article (y compris le *DÉS*), à l'exception notable du *Dictionnaire des antonymes et contraires avec indication des synonymes* de M. Rameau et H. Yvon (1933), qui leur accorde une place prépondérante.

Dans une autre perspective, les dictionnaires idéologiques, sans se limiter aux seuls antonymes, offrent un terrain plus propice à leur mise en valeur, notamment en confrontant, en colonnes, des antonymes dits contradictoires et réciproques (ex. : *vivant / mort ; donner / recevoir*).

En revanche, les antonymes gradables (ex. : *chaud / froid*) posent davantage de problèmes de représentation, leur opposition s'inscrivant dans un *continuum* plutôt que dans une stricte binarité. Sans recourir encore à cette terminologie, Roget (1852, p. xiv) esquisse déjà des réflexions annonçant cette tripartition des antonymes ; traduites en français, elles réapparaissent presque mot pour mot chez Robertson (1859, p. VIII), dont l'introduction, comme il le reconnaît lui-même, est « calquée sur celle du *Thesaurus*, avec quelques modifications » (Préface, II).

#### 4.1.3. Les dictionnaires analogiques

Le dictionnaire analogique, en intégrant des relations sémantiques plus larges que la seule synonymie ou l'antonymie, « est censé offrir des unités lexicales en fonction d'une notion initialement induite par le lecteur, notion qu'il pourra retrouver grâce à l'ordre alphabétique » (PRUVOST, 1981 : 109). Tout comme les dictionnaires méthodiques et idéologiques, il regroupe des mots et expressions autour de mots-centres (les vedettes choisies pour représenter un concept) mais selon une démarche ascendante, organisée selon un ordre formel, ici alphabétique.

Ce genre, particulièrement florissant en France, remonte à Prudence Boissière, professeur de français et grammairien, dont le *Dictionnaire analogique* publié en 1862 par la jeune

maison Larousse posa les bases d'un nouveau système sémantique à démarche ascendante. Pour l'élaborer, il a fallu, selon ses propres mots, « lire journallement les feuilles périodiques, les œuvres des écrivains, jeter même quelquefois les yeux sur les prospectus et les annonces de commerce » (Préface, II).

Actualisé dès sa septième édition en 1894 par Louis Grimblot, l'ouvrage est bientôt éclipsé par le *Dictionnaire-manuel illustré des idées suggérées par les mots* de Paul Rouaix (1898), plus concis, économique et rapidement devenu un *best-seller*. Réédité jusqu'aux années 1980, puis repris en format poche sous le titre *Trouver le mot juste* (2001), il continue d'être diffusé aujourd'hui, fait remarquable pour un dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ses innovations, notamment la suppression des définitions accolées aux mots-analogues, c'est lui, bien plus que Boissière, qui s'impose comme le véritable modèle du dictionnaire analogique en France et, en moindre mesure, à l'étranger.

Chez Larousse, la refonte confiée à Maurice Énoch vers 1917 s'interrompt à sa mort (*Larousse mensuel illustré*, tome IV, 1917-1918, p. 495), et il faut attendre 1936 pour que Charles Maquet propose une version abrégée du dictionnaire de Boissière, sans définitions et organisée en sous-ensembles sémantiques. Au XX<sup>e</sup> siècle paraissent encore les ouvrages de Delas et Delas-Demon (1971/1979), et de Niobey (1980). Si le genre décline et ne survit guère que par des rééditions, son influence demeure perceptible, notamment dans le *Grand Robert* qui ne porte pas pour rien le sous-titre de « dictionnaire alphabétique et analogique » et qui intègre des renvois analogiques hérités de Boissière, Rouaix et leurs successeurs.

Pour comprendre l'émergence de ce genre, il faut remonter à ses prédécesseurs directs : le *Gradus ad Parnassum* et les dictionnaires de synonymes.

Le *Synonymorum et epithetorum thesaurus* (1654), attribué au jésuite Paul Aler et connu comme *Gradus ad Parnassum*, est un manuel latin très populaire en Europe jusqu'à la suppression de la composition latine dans les programmes scolaires. Véritable arsenal poétique, il mêlait exemples, commentaires et références, proposant pour chaque concept synonymes, antonymes et paraphrases. Adapté en français par Carpentier en 1822 (bien que L. A. Hamoche eût déjà publié en 1802 un *Nouveau dictionnaire poétique*), il offrait déjà des regroupements lexicaux autour d'un mot-centre, esquissant ainsi l'embryon du dictionnaire analogique (CEYLERETTE-PETRI, 1985 : 69).

Parallèlement, le développement des dictionnaires de synonymes, notamment ceux de Beauzée et Condillac au XVIII<sup>e</sup> siècle, a préparé sans doute « l'esquisse d'un grand dictionnaire analogique dont l'idée ne devait être réalisée que beaucoup plus tard » (BRUNOT, 1932 : 1254). L'influence décisive revient toutefois au dictionnaire de Benjamin Lafaye (1858), dont les « idées générales communes » annoncent déjà les « chefs de groupe » de Boissière : près d'un quart des entrées en A de Lafaye se retrouvent comme mots-centres dans le *Dictionnaire analogique*, ce qui n'a sans doute rien de fortuit (PRUVOST, 1981 : 54).

Cette filiation éclaire l'émergence de dictionnaires hybrides mêlant synonymie et analogie (CAPPIELLO, 2016 : 74), tels le *Dictionnaire des synonymes et mots de sens voisin* de Bertaud du Chazaud (2003), qui étend la synonymie vers l'analogie, ou, plus tôt, le *Dictionnaire des synonymes, analogies et antonymes* de Roger Boussinot (1973), réédité en 2007 sous la direction de Jean Pruvost. Cette nouvelle édition s'enrichit d'un ajout inédit : le *Dictionnaire thématique et parcours de recherche*, structuré selon la grille sémantique du *Begriffssystem* de Hallig et von Wartburg (1952, 1963), divisée en « L'univers », « L'être humain » et « L'être humain et l'univers », qui transforme le dictionnaire analogique en y insérant une composante idéologique.

L'hybridation entre dictionnaire analogique et idéologique n'est toutefois pas nouvelle. Dans le monde hispanophone, Julio Casares l'avait déjà mise en œuvre dans son *Diccionario ideológico* (1942), structuré en parties synoptique, analogique et alphabétique. Plus tard, Delas et Delas-Demon (1971) reprendront cette démarche en proposant trois tableaux thématiques inspirés eux aussi de Hallig et von Wartburg avant d'introduire le dictionnaire proprement dit.

## 4.2. L'entrée est une description du concept

### 4.2.1. Les dictionnaires de mots croisés et mots fléchés

Ces dictionnaires apparus peu après la publication du premier mot croisé en 1913 dans le *New York World* constituent un genre inclassable, à la frontière entre dictionnaires onomasiologiques et non onomasiologiques. D'une part, ils relèvent partiellement de la perspective onomasiologique, puisque la réussite du cruciverbiste repose sur la résolution d'« équations sémantiques » mobilisant synonymes, antonymes, hyperonymes, hyponymes, et autres relations sémantiques caractéristiques des dictionnaires onomasiologiques. De l'autre, pour être véritablement utiles, ces ouvrages doivent intégrer des contraintes formelles : graphémiques, comme le nombre et la position des lettres, et grammaticales, comme dans l'énigme « conjonction en deux lettres », qui se résout en *et* ou.

Même lorsque la question s'apparente à « *Quelle est la dénomination qui correspond à la description que voici ?* » (WOOLDRIDGE, 1974 : 4), la dimension ludique des grilles introduit une différence majeure : les définitions-indices jouent sur les doubles sens, les calembours et les associations inattendues. Là où un dictionnaire habituel vise la clarté, les mots croisés exigent une forme de pensée latérale. Ainsi, « vue à l'envers » appelle *EUV*, « Fin d'Angleterre » → *END*, ou « Commune à l'Espagne et à l'Allemagne » → *AGNE* ou *TERMINAISON* (DENIS-PAPIN, 1982 : 11).

Véritables « couteaux suisses » lexicographiques, ces dictionnaires, tout en intégrant une approche onomasiologique dans certaines de leurs fonctions, s'en distinguent par leur polyvalence et leur dimension ludique. S'ils méritent d'être mentionnés ici, c'est surtout parce qu'ils ont probablement inspiré les dictionnaires inverses, qui partagent le même mécanisme : partir d'une description ou d'un indice pour retrouver le mot correspondant, mais sans jamais céder aux définitions tarabiscotées qui font tout le charme des mots croisés.

### 4.2.2. Les dictionnaires inverses

En français, comme dans bien d'autres langues, la terminologie demeure ambiguë : entre *dictionnaires inverses* et *dictionnaires inversés*, la différence ne tient qu'à un phonème. Pour lever cette confusion, *Wörterbücher: Ein internationales Handbuch zur Lexikographie* (1990) propose la distinction suivante :

- le *dictionnaire inversé* (ang. *backward /a tergo dictionary*, all. *rückläufiges Wörterbuch*) : il classe les mots à rebours à partir de leur terminaison ;
- le *dictionnaire inverse* (ang. *reverse dictionary*, all. *Umkehrwörterbuch*) : il s'agit d'un dictionnaire onomasiologique, dont les entrées sont des définitions ou descriptions de concepts menant au mot correspondant.

Nous laisserons donc de côté les dictionnaires inversés pour nous concentrer sur les dictionnaires inverses, outils onomasiologiques qui renversent la logique des dictionnaires

« à l'endroit » : au lieu d'un mot suivi de sa définition, on y trouve une définition, ou plutôt une paraphrase descriptive, qui précède le ou les mots recherchés. Le *definiens* connu précède ainsi le *definiendum* inconnu.

Ce type d'ouvrage est relativement récent. Il apparaît d'abord dans le monde anglophone avec le *Bernstein's Reverse Dictionary* (1975), suivi du *Reader's Digest Reverse Dictionary* (1989) (SIERRA MARTÍNEZ, 2000 : 225) puis, plus tard, de l'*Oxford Reverse Dictionary* (1999). En France, une adaptation de ce genre paraît sous le titre *Le Dictionnaire Plus – de l'idée aux mots* (1992), publié par la Sélection du Reader's Digest. Malgré ces initiatives, les dictionnaires inverses demeurent rares et largement méconnus dans l'espace francophone, à l'exception des talistes, qui s'intéressent volontiers à leurs déclinaisons numériques<sup>§</sup>.

Dans leur version papier, les mots-sources, c'est-à-dire les mots par lesquels l'utilisateur est spontanément tenté d'entamer sa recherche, sont classés par ordre alphabétique direct. Chaque entrée propose plusieurs correspondances possibles (en moyenne 5 à 20), accompagnées de définitions-contextes orientant vers un ou plusieurs mots-cibles. Ainsi, la recherche du mot-clé « ARC » dans *Le Dictionnaire Plus* regroupe diverses définitions comportant ce terme, chacune suivie du mot correspondant : *Tendre l'arc* → *bander* ; *Mettre la flèche à l'arc* → *encocher* ; *Lancer un trait à l'arc* → *décocher* ; *Détendre l'arc* → *débander* ; *Portée d'un arc* → *archée* ; *Divin archer à l'arc d'amour* → *Éros, Cupidon* (p. 44). L'ouvrage, qui est un dictionnaire illustré, propose en outre des représentations graphiques d'arcs et d'arbalètes (p. 37-38).

Mais ce modèle révèle rapidement ses limites : il ne fonctionne que si l'utilisateur emploie exactement le même mot-source que celui retenu par le lexicographe. Un mot-cible peut donc figurer dans le dictionnaire tout en demeurant introuvable pour l'utilisateur, condamné à multiplier les tentatives dans l'espoir de « tomber juste ». Si ce n'était peu, à cela s'ajoutent les contraintes dictionnaires du format papier : impossible de représenter toutes les entrées croisées sur une seule page.

L'essor du numérique a permis de dépasser ces limites matérielles en automatisant le reclassement et la navigation. Mais construire un dictionnaire inverse numérique ne consiste pas simplement à « retourner » une base de données. En effet, un utilisateur ne formule presque jamais une requête exactement comme l'a fait le lexicographe. Si tel était le cas, une simple recherche par « Ctrl+F » en plein texte suffirait. En réalité, la description du concept par un usager est souvent plus longue, approximative et imprécise.

Dès 1986, B. A. Kipfer proposait déjà d'enrichir les dictionnaires sémasiologiques par des fonctionnalités de recherche onomasiologique, grâce au système de renvois et de rappels, des marques de domaine, des exemples lexicographiques ou des étymons communs (KIPFER, 1986 : 58). En effet, certains dictionnaires sémasiologiques intègrent des sous-entrées et des renvois fonctionnant sur ce principe : *femelle du porc* → *truie* ; *indigne de pardon* → *impardonnable, irrémissible* ; *faire paraître un ouvrage* → *éditer, imprimer, publier* (REY-DEBOVE, 1989 : 638-639).

---

<sup>§</sup> La littérature sur les dictionnaires inverses est abondante, mais quasi exclusivement anglophone et orientée vers la construction de ressources en anglais. Les travaux francophones demeurent rares. À titre d'exemple, un mémoire de maîtrise en intelligence artificielle, soutenu en 2023 à l'Université du Québec, analyse les difficultés liées à la conception de tels outils, que l'auteur désigne comme des « dictionnaires inversés » (GUITÉ-VINE, 2023). Cette appellation reflète, au passage, les hésitations terminologiques persistantes en français.

Aujourd'hui, avec le développement de la linguistique computationnelle et de l'intelligence artificielle, de nouvelles approches émergent. Les technologies de recherche d'information permettent désormais de traiter des requêtes en langage naturel, qu'il s'agisse de mots isolés ou de phrases entières. Le traitement suit généralement plusieurs étapes (SIDDIQUE et SUFYAN BEG, 2019 : 131) :

1. Filtrage des mots dits « vides » (non pertinents pour l'indexation) ;
2. Lemmatisation des mots « pleins » pour obtenir leur forme canonique ;
3. Expansion de requête, via des ressources lexicales préétiquetées (synonymes, hyperonymes, hyponymes, etc.), souvent issues de réseaux lexicaux comme *WordNet*, d'associations spontanées de locuteurs (dans une approche plus psycholinguistique), ou encore de définitions issues de dictionnaires sémasiologiques, avec toutes les difficultés que cela comporte (multiplicité des modes de définition, recours fréquent à des raccourcis pour des raisons d'économie d'espace, etc.).
4. Calcul de similarité sémantique, permettant de classer les mots-candidats par ordre de pertinence décroissante.
5. Affichage des mots-candidats.

De nombreux projets ont vu le jour, mais peu sont réellement accessibles au grand public. Le plus connu demeure *OneLook.com*, ressource anglophone qui permet des recherches par définition à partir d'un vaste corpus de dictionnaires. Or, la plupart des initiatives restent confinées aux laboratoires ou aux universités, et les déclinaisons dans d'autres langues que l'anglais demeurent rares.

Les approches utilisées sont multiples : plongements lexicaux, vectorialisation sémantique, théorie des graphes (par exemple l'outil *Proxémie* sur le portail Cnrtl-Ortolang, similaire aux graphes proposés par le *DÉS*). Mais ces avancées révèlent aussi leurs limites : une focalisation excessive sur le lexique au détriment de la syntaxe, la nécessité d'introduire une tolérance au « flou » pour refléter la diversité des formulations des usagers, et une granularité parfois trop importante qui rend les résultats difficiles à interpréter, voire à exploiter, pour les non-spécialistes. Autant de problèmes qui, sans doute, trouveront des solutions dans le futur proche.

## 5- Conclusion

Pour clore cet aperçu des grands types de dictionnaires onomasiologiques, il apparaît que ce champ offre un vaste horizon de rétrospection, ayant engendré au fil des siècles une myriade de sous-genres aux frontières souvent poreuses. Cet ensemble peut néanmoins être appréhendé et ordonné selon la démarche adoptée lors de la conception du dictionnaire : *approche descendante* ou *ascendante*. Chaque sous-genre peut ensuite se décliner selon les critères habituels de classification : support et format, nombre de langues couvertes, destinataires visés, étendue de la nomenclature, visée synchronique ou diachronique, ordre des entrées dans le format imprimé, etc. Notre ambition n'était pas de dresser un inventaire exhaustif, mais de mettre en lumière les grandes configurations qui structurent ce microcosme encore trop méconnu.

Or, si l'on se tourne vers le présent et l'avenir de ces ouvrages, le constat s'avère pour le moins incertain. À l'heure où moteurs de recherche et agents conversationnels redéfinissent les pratiques de consultation, le modèle même du dictionnaire vacille. Béjoint avait déjà montré que ni la théorie des champs sémantiques ni la sémantique componentielle n'avaient

su assurer à la lexicographie onomasiologique un essor durable au XX<sup>e</sup> siècle. En 2010, il entrevoyait pourtant un renouveau, porté par la lexicographie numérique, un renouveau conçu sur le modèle des thesaurus à approche descendante, fondés sur une grille ontologique *a priori* figée (BÉJOINT, 2010 : 21). Quinze ans plus tard, force est de constater que cette espérance est restée largement lettre morte : la recherche s'est orientée bien davantage vers les dictionnaires inverses, comme nous l'avons déjà signalé, que vers l'élaboration de nouvelles grilles. La dictionnaire onomasiologique demeure, pour l'heure, un territoire en friche : ses potentialités, souvent reconnues, restent à exploiter.

Les tendances récentes invitent d'ailleurs à dépasser la dichotomie entre dictionnaires strictement sémasiologiques ou onomasiologiques : l'accès au contenu combine désormais des requêtes mixtes, des recherches par nombre de lettres, par premiers caractères, par marque de domaine, par catégorie grammaticale, par étymologie... et en mobilisant les deux observatoires qui nous concernent. En ce sens, *Le Grand Robert* avait été un précurseur avant l'ère numérique, en comprenant que, pour répondre à la diversité des usages, le dictionnaire devait assumer sa nature hybride et offrir plusieurs modes d'interrogation.

On observe ainsi deux dynamiques parallèles : d'un côté, l'émergence d'outils généralistes, flexibles, capables d'ajuster leur focale selon les besoins de l'utilisateur ; de l'autre, une lexicographie spécialisée, recentrée sur des corpus thématiques restreints, d'où la multiplication de dictionnaires onomasiologiques consacrés à la phraséologie, tels *Le Bouquet des expressions imagées* de Claude Duneton et Sylvie Claval (Seuil, 1990).

Quoi qu'il en soit, l'avenir de la lexicographie onomasiologique reste ouvert. Il serait aussi imprudent de céder à un optimisme naïf que d'annoncer prématurément la disparition du genre. Pour reprendre l'adage de Bernard Quemada, « à bonne lexicographie, meilleure dictionnaire » (QUEMADA, 1990 : 56-57). Puissent les concepteurs des outils numériques, comme leurs usagers, puiser dans l'histoire des idées linguistiques et des traditions dictionnaires la matière vive nécessaire pour penser, et repenser, la lexicographie de demain.

## Références bibliographiques

- M. Alexander et Ch. Kay, « Diachronic and synchronic thesauruses », dans éd. Philip Durkin, *The Oxford Handbook of Lexicography*, p. 367-80, Oxford Academic, (2015).
- K. Baldinger, « Sémasiologie et onomasiologie », dans *Revue de linguistique romane*, **28**, p. 249-72, (1964).
- H. Béjoint, *Modern Lexicography: an introduction* [1994], Oxford University Press, (2004).
- H. Béjoint, *The Lexicography of English: From Origins to Present*, Oxford University Press, (2010).
- J.-B. P. Boissière, *Dictionnaire analogique de la langue française : répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*, 2<sup>e</sup> édition, Larousse et Boyer, (1862).
- G. Cappiello, *Le Dictionnaire analogique de la langue française*, Hermann, coll. « Vertige de la langue », (2016).
- N. Celeyrette-Pietri, *Les Dictionnaires des poètes : de rimes et d'analogies*, Presses universitaires de Lille, (1985).

L. Chardon, *Le Dictionnaire Électronique des Synonymes (DES)* et ses produits de recherche connexes, dans *Journée d'étude sur les réseaux*, INALCO, (2021).

L. Chardon, *Les projets en cours sur le Dictionnaire Électronique des Synonymes (DES)*, Université de Caen, (2025).

L. Chardon, Lettre du *Dictionnaire Électronique des Synonymes (DÉS)* n°25. *Le carnet de la MRSH*, (2025). <https://doi.org/10.58079/15ceq>

G. Doualan, *Introduction à une approche instrumentée de la synonymie : l'exemple du Dictionnaire Électronique des Synonymes du CRISCO*. Cah. CRISCO **32**, 1–95, (2011).

G. Doualan, *Étude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, (2015).

M. Fasciolo et Q. Zeng, « La synonymie : une relation lexicale comme les autres », dans *Neophilologica*, **35**, p. 1-18, (2023).

A. Ferrara, « Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps », dans *2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences, p. 927-944, (2010).

A. Ferrara-Léturgie, « La transformation des dictionnaires de synonymes au XX<sup>e</sup> siècle : de la synonymie distinctive à la synonymie cumulative », dans éd. G. Dotoli et C. Boccuzzi, *La révolution du dictionnaire (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Hermann, p. 157-174, (2014).

J. Guité-Vinet, *Sur le problème du dictionnaire inversé*, mémoire de maîtrise, Université du Québec, (2023).

R. Hallig, Rudolf et W. von Wartburg, *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie Versuch eines Ordnungsschemas: Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie* [1952], De Gruyter, (1963).

F. J. Hausmann, « Strukturelle Wortschatzbetrachtung vor Saussure », dans *Romanische Forschungen*, **88**, n° 4, p. 331-354, (1976).

F. J. Hausmann, « Das Antonymenwörterbuch », dans éd. F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand et L. Zgusta, *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires*, **2**, Walter de Gruyter, p. 1081-1083, (1990).

F. J. Hausmann, « Das Umkehrwörterbuch », dans éd. F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand et L. Zgusta, *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires*, **2**, Walter de Gruyter, p. 1100-1102, (1990).

W. Hüllen, *English Dictionaries, 800-1700: the Topical Tradition*, Oxford, coll. « Oxford Studies in Lexicography and Lexicology », (1999).

C. Marelllo, « The Thesaurus », dans éd. F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand et L. Zgusta, *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires*, **2**, Walter de Gruyter, p. 1083-1094, (1990).

F. Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, A. Colin, (2004).

D. Péchoin, « Thésaurus documentaire, thésaurus idéologique et dictionnaire analogique », dans éd. B. Hufschmitt et J.-P. Cotten, *Repérer, formaliser, traduire les concepts*

*philosophiques : colloque de Besançon, 23-24 juin 1999*, Presses universitaires franc-comtoises, **6**, p. 87-118, (2001).

J. Pruvost, « Le *Vocabulaire par l'image de la langue française* : Un outil culturel oublié : les leçons de la désaffection », dans *Éla. Études de linguistique appliquée*, Klincksieck, **128**, n° 4, p. 399-412, (2002).

J. Pruvost, « Lexicographie et dictionnaire de la synonymie (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », dans *Cahiers de lexicologie, Synonymie et lexicographie (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Classiques Garnier, **92**, p. 201-228, (2008).

J. Pruvost, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, (2006).

J. Pruvost, *Recherches sur les dictionnaires onomasiologiques français*, thèse de doctorat sous la direction de B. Quemada, Université Paris XIII, (1981).

B. Quemada, « Les données lexicographiques et l'ordinateur », dans *Cahiers de lexicologie*, Classiques Garnier, **56-57**, 1 et 2, p. 171-189, (1990).

B. Quemada, *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes* [1967], thèse d'État, Didier, (1968).

Th. Robertson, *Dictionnaire idéologique. Recueil des mots, phrases, idiotismes et proverbes de la langue française, classés selon l'ordre des idées*, A. Derache, (1859).

P. M. Roget, *Thesaurus of English Words and Phrases: Classified and Arranged so as to Facilitate the Expression of Ideas and Assist in Literary Composition* [1852], numérisation de la 1<sup>e</sup> édition, Cambridge University Press, (2014).

W. Scholze-Stubenrecht, « Das Bildwörterbuch » dans éd. F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand et L. Zgusta, *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires*, **2**, Walter de Gruyter, p. 1103-1112, (1990).

B. Siddique et M. M. Sufyan Beg, « A Review of Reverse Dictionary: Finding Words from Concept Description » dans *Next Generation Computing Technologies on Computational Intelligence*, **922** : p. 128-139, Springer Singapore, (2019).

G. Sierra Martínez, « The onomasiological dictionary a gap in lexicography », *Proceedings of the Ninth EURALEX International Congress*, p. 223-235, (2000).

M. Steffens, *L'antonymie : Fonctions Sémantico-Référentielles de la Co-présence d'antonymes en Français*, Peeters Publishers & Booksellers, **45**, (2019).

T. R. Wooldridge, « Le dictionnaire des mots croisés : Types et méthodes », dans *Cahiers de lexicologie*, Classiques Garnier, **26**, p. 3-14, (1975).

E. Zöfgen, « Der *Vocabulaire François* von Louys Charle du Cloux: Ein "modernes" Sachgruppenwörterbuch aus dem 17. Jahrhundert », dans éd. W. Hüllen *The world in a list of words*, Max Niemeyer Verlag, **58**, p. 167-84, (1994).